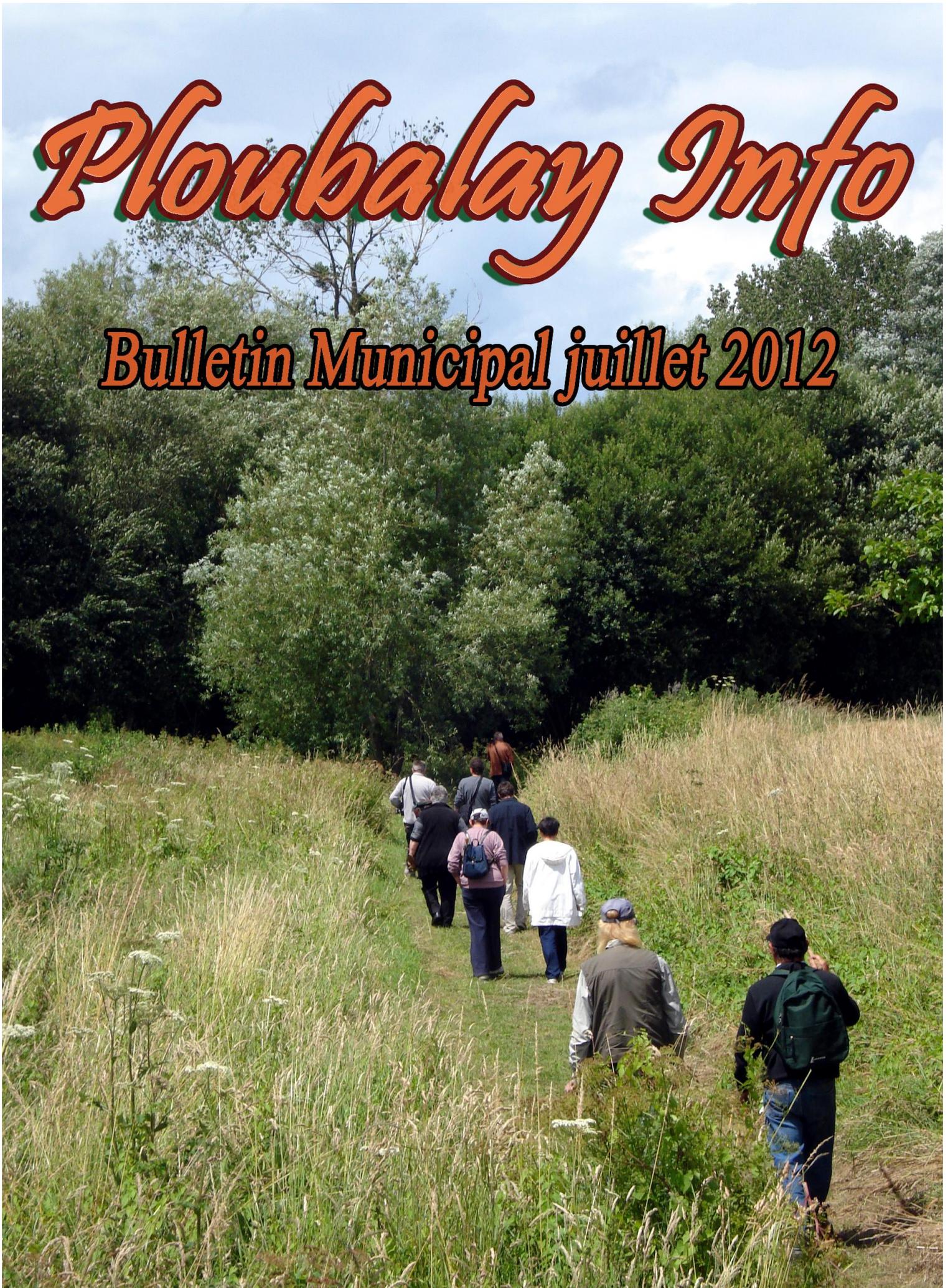


# *Ploubalay Info*

**Bulletin Municipal juillet 2012**



# Sommaire juillet 2012

## 3 Le mot du Maire

## 4 à 6 Actualités

- Vive l'été au restaurant scolaire !
- La chenille verte.
- Le 67<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.
- Challenge intercommunal.
- Feu de la St Jean-Fête de la musique.
- Camping.
- Syndicat d'initiative.
- Services techniques
- Cap Armor.
- La salle des sports.
- Fête du sport.
- Des tableaux interactifs.
- Plan communal de sauvegarde.
- Eglise.
- Site internet.
- Le tri sélectif.
- Les Vieilles mécaniques des cottes d'Emeraude.
- Vols au cimetière.
- Balade contée..

## 7 Réunion du service périscolaire.

## 7 Un tarif social à la rentrée scolaire.

## 8 Evénements et festivités

## 8/12 La vie du conseil municipal

- Résumé des conseils municipaux du 3 avril 2012, du 9 mai 2012 et du 5 juin 2012.
- Permanences des élus.

## 12/13 Brèves intercommunales

- Un sentier de découverte du polder de Ploubalay.
- Le transport à la demande.

## 13 Etat-civil (Naissances, Décès, Mariages)

## 14/15 Espace des écoles

## 16 les verrières du transept de l'église.

## 17 Etat des travaux.

- Travaux réalisés.
- Travaux en cours.
- Permis de construire accordés du 15 avril au 15 juillet 2012.
- Déclarations préalables accordées du 15 avril au 15 juillet 2012.

## 18 Le coin des associations

- Yogarmor.
- USP Tennis de Table.
- USP Bridge
- Kiné gym.
- L'Union Bouliste.
- L'atelier du tri-marrant.

## 19 Environnement

- Concours photo.
- Entretien des trottoirs et pieds de murs.
- Chardons.

## 19 Médiathèque - Ludothèque

## 20 Moby Douce.

## 20 Centre de loisirs.

## 20/21 Informations diverses

## 22/23 Renseignements pratiques

Ploubalay



## Comité de rédaction :

*Responsable de la publication :*  
Marie-Annick GUGUEN.

### *Rédacteurs :*

Alain CAPITAINE  
Thierry TRONET  
Thierry DOUAIS  
Marie-Claire HAMON  
Gérard RENNER  
Maël MORIN

### *Maquette :*

Thierry TRONET

### *Comité de relecture*

Sylvaine CRAWFORD  
Valérie NAGAD-LENOIR

### *Imprimeur :*

H.P.I La Richardais sur papier normes  
PEFC : 1 arbre coupé = 1 arbre replanté  
dans le respect de la planète et pour le  
développement durable.

### *Contact :*

Bulletin Communal, Mairie de Ploubalay,  
Rue Ernest Rouxel, 22650 Ploubalay,  
Tel : 02.96.82.60.60,  
[mairiedeploubalay@wanadoo.fr](mailto:mairiedeploubalay@wanadoo.fr)

Prochain bulletin en septembre

# LE MOT DU MAIRE

*Le temps maussade de l'avant « saison » a été un profond désagrément pour nous tous.*

*Les agriculteurs sont les premiers touchés et inquiets pour leurs stocks de fourrage d'hiver.*

*Les jardiniers amateurs et communaux, soucieux de maintenir les espaces qu'ils ont créés avec soin pour embellir notre cadre de vie.*

*Les vacanciers qui scrutent le ciel et se désolent de voir défilier le temps de congé sans pouvoir profiter des plaisirs de la mer avant de reprendre le travail.*



*Triste début de saison qui laisse le temps d'observer autour de soi, de découvrir son environnement quotidien et de pointer ce qui « ne va pas ». La machine à « ya qu'a, faudrait, faut qu'ils » se met en route pour repérer ce qui « ne va pas » :*

- la vitesse excessive sur certaines voies,*
- l'entretien des espaces publics (verts ou autres...)*
- la longueur des finitions après travaux*
- la lenteur dans le lancement des travaux permettant l'utilisation de l'église ETC...*

*Les élus reçoivent et étudient les solutions proposées par les habitants. Cependant les collectivités sont soumises à des normes et réglementations qui retardent et parfois empêchent des réalisations de « bon sens » : sécurité voie publique, contraintes environnementales, réglementation des marchés publics, durée des procédures, cohérence du déroulement des travaux ...*

*Les services municipaux font le maximum pour assurer leurs missions et ils peuvent être remerciés de leur investissement. Cette année est exceptionnelle et malgré une réorganisation visant à recentrer l'activité sur des actions prioritaires, l'arrivée des saisonniers, ils sont à la peine.*

*J'ose proposer un « y a qu'a » : arracher quelques grandes herbes devant sa propriété ainsi qu'autour de la sépulture dont on prend soin, ne ferait que répondre à une obligation oubliée au fil du temps et améliorerait l'ensemble.*

*Pour terminer je souhaite féliciter nos jeunes pour leurs succès aux examens de fin d'année, dire à ceux qui sont passés à côté qu'il ne faut pas se décourager et ne pas hésiter à se faire conseiller par les organismes à leur disposition. Une année n'est jamais perdue.*

*A tous BONNES VACANCES.*

# ACTUALITES

## Vive l'été au restaurant scolaire !



Le jeudi 21 juin, pour fêter l'arrivée de l'été, avait lieu le traditionnel « pique nique » au restaurant scolaire.

Eric Seyer, responsable de la cuisine, et Paskella Robert avaient confectionné à cette occasion de nombreuses salades et crudités pour accompagner les plats de charcuteries.

Les melons, les pastèques et les glaces ont été particulièrement appréciés des enfants qui ont pu se servir dans le cadre d'un buffet tenu par les agents du service périscolaire.

A défaut de soleil qui aurait permis aux enfants de déjeuner à l'extérieur, la bonne humeur était au rendez vous !

Toutes nos félicitations et remerciements aux agents communaux pour leur dévouement dans la mise en œuvre de ce « pique nique » qui a réuni plus de 220 enfants et pour le travail accompli tout au long de l'année !

## La chenille verte

Elle est passée dans la commune le dimanche 29 avril.

Une action de sensibilisation pour promouvoir et développer auprès des élus les déplacements doux dans les centres ville.



## Le 67ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

La commémoration du 8 mai s'est déroulée en présence de Madame le Maire et des membres du conseil municipal auxquels s'étaient joints les anciens combattants et la population.

Un dépôt de gerbe a été suivi d'un hommage et d'une minute de silence en l'honneur des soldats qui ont combattu durant les derniers conflits.

Un verre de l'amitié à la Mairie a clôturé la cérémonie.



## Challenge intercommunal

Les épreuves du challenge se sont déroulées le 2 juin à Saint-Lunaire.

Nos félicitations aux 18 participants qui obtiennent la 3<sup>ème</sup> place au classement général.



## Feu de la Saint-Jean – Fête de la musique

Le comité des fêtes de Ploubalay présidé par Gérard Renner a assuré le samedi 16 juin la 4<sup>ème</sup> fouée de la Saint-Jean et l'animation de la fête de la musique.

Le vendredi 13 juillet ils devaient assurer le bal et la restauration de la fête nationale.

Cette manifestation est reportée au vendredi 10 août en raison du mauvais temps.



## Camping

Dimanche 1<sup>er</sup> juillet notre camping municipal ouvrait ses portes. D'une capacité de 100 places avec un accueil pour les campings cars, situé au calme et à proximité du centre bourg, il mérite bien ses deux étoiles.

La gérance et l'entretien seront assurés durant le mois de juillet et août par deux couples : Daniel et Pierrette Terseul, Marie-Josèphe et Frédéric Staedtsbader.



## Syndicat d'initiative

Deux saisonnières au syndicat d'initiative équipé cette année d'un accès internet.

Lucie Chartier et Raphaëlle Lecoublet.

Une première expérience pour nos

jeunes hôtesse qui auront à cœur de renseigner et promouvoir notre commune, mais aussi notre magnifique région.

Du 1<sup>er</sup> au 31 août Hélène Gouin assurera l'intérim.

Téléphone 02.96.82.69.42.

Ouverture du lundi au samedi 10h 12h30 – 14h 19h30, dimanche et jours fériés 10h 12h.



## Services techniques

Deux saisonniers sont actuellement en renfort aux services techniques. Tanguy Bailbled et Franck Bertin en juillet Annabelle Rouillée et Viviane Roïnnel assureront l'intérim en août.



## Cap Armor

L'opération départementale des Côtes d'Armor intitulée « Cap Armor » permet à la commune de Ploubalay, par le prêt de la salle de sports et le salaire d'un animateur, et à la commune de Lancieux de proposer un programme complet d'animations durant l'été. Petits et grands peuvent ainsi participer à des activités culturelles ou sportives à la carte.

Renseignements et inscriptions: 02.96.86.27.51





## La salle des sports

Après la fresque à l'intérieur de la salle des sports nos graffeurs récidivent, avec l'autorisation de la municipalité, qui leur assure l'équipement nécessaire et la fourniture de la peinture.

Ce sont sept graffeurs qui s'expriment sur ce projet de fresques dédiées aux pratiques sportives sur un mur extérieur de ce bâtiment.

## Fête du sport

La fête du sport aura lieu à la salle des sports le dimanche 8 septembre. La porte est ouverte cette année à toutes les associations ploubalaysiennes. Ceci permettra de voir les différentes activités proposées par nos associations communales.

## Des tableaux interactifs

Financés par la municipalité deux tableaux interactifs (T.I.B) sont en place à l'école élémentaire publique. Ils permettent aux enfants de profiter des nouvelles technologies. Un système de vidéoprojecteur fonctionnant avec un stylet ou à l'aide du doigt permet une nouvelle forme de cours. Un troisième tableau est prévu au cours de l'année scolaire 2012-2013.

## Eglise

Une souscription va être lancée prochainement sous l'égide de la Fondation du Patrimoine afin d'aider à la restauration totale des voûtes de notre église.

## Plan communal de sauvegarde

Le conseil municipal a arrêté le plan communal de sauvegarde.

Ce plan a été conçu pour répondre à des situations d'urgence pouvant survenir (tempêtes, inondations, accidents, pollution, froid...) dans la commune et visant à déployer les moyens humains, techniques et matériels pour faire face à une situation de crise

## Site internet

La refonte de notre site internet est en cours de réalisation.

La page d'accueil est validée.

Il reste à rentrer les données, former les personnes, afin de le rendre attractif et gérable à partir de la Mairie.

## Le tri sélectif

Un ambassadeur du tri sélectif circule actuellement sur notre commune. Il s'agit de Yoann Villalon, facilement reconnaissable avec sa tenue fluo.

Son rôle, écouter, expliquer, inciter pour améliorer le tri de nos déchets.

Une opération de communication à l'initiative du SIDCOM (Syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères) sur toutes les communes dont dépend le syndicat.



## Les Vieilles Mécaniques des Cottés d'Emeraude

Dimanche 8 juillet beaucoup de monde pour la 4<sup>ème</sup> édition du rassemblement des anciennes mécaniques et de la foire aux pièces de rechange.



## Vols au cimetière

Des incivilités existent dans quelques cimetières de la région.

Il s'agit de vols de plantes qui peuvent être soit replantées soit revendues.

La gendarmerie rappelle que ces actes sont considérés comme des vols, voire des profanations de tombes et donc condamnables.

Il ne faut pas hésiter à porter plainte auprès de la gendarmerie.

## Balade contée

« La terre enchantée », Fiona Mac Leod vous accompagne dans les vallées Bonas avec des contes autour de la nature. Ce spectacle est un véritable tour du monde qui permet de comprendre comment les différentes civilisations ont le même regard sur les éléments qui nous entourent : la pierre, l'arbre et l'eau. La parole est poétique, engagée pour la Planète Terre. Le bol tibétain qui l'accompagne ajoute sa note de beauté sonore aux récits. Tout public à partir de 5 ans.

Le parcours n'est pas accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

# Réunion du service périscolaire en préparation de la rentrée scolaire de septembre 2012



Samedi 23 juin s'est déroulée la réunion de bilan de l'activité périscolaire 2011/2012 et la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2012. Pas de grandes modifications à noter pour la rentrée de 2012 puisque la révision des rythmes scolaires (semaine à 4 jours et demi) ne devrait intervenir qu'à la rentrée 2013.

Cette réunion présidée par Madame le Maire et animée par Thierry DOUAIS, adjoint au Personnel, a permis d'échanger avec les 11 agents en charge des activités de garderie, de

centre de loisirs, d'accompagnement des élèves aux différentes activités, de restauration scolaire et d'assistance aux professeurs de l'école maternelle publique.

Le service décalé de restauration du midi permettant aux enfants de déjeuner dans un environnement un peu moins bruyant et de bénéficier d'une récréation du midi a été reconduit pour la rentrée scolaire.

Cette réunion a également été l'occasion d'échanger sur la future extension de la garderie et du Centre de loisirs rendue nécessaire par l'augmentation de la fréquentation de ces services communaux et par la volonté de la municipalité de sécuriser l'accès à ces services. Cette extension préparera en outre la future révision des rythmes scolaires.

## Quelques statistiques :

- Le nombre moyen d'enfants au restaurant scolaire pendant l'année scolaire 2011/2012 a été de 220 par jour.
- Le nombre moyen d'enfants à la garderie du matin pendant l'année scolaire 2011/2012 a été de 20 par jour.
- Le nombre moyen d'enfants à la garderie du soir pendant l'année scolaire 2011/2012 a été de 60 par jour.
- Le nombre moyen d'enfants à l'accueil de loisirs des mercredis a été de 25 par mercredi.

## Un tarif social à la rentrée scolaire de septembre 2012 pour la garderie et l'accueil de loisirs

Le lundi 2 juillet lors d'une réunion de 3 heures présidée par Madame le Maire, Thierry DOUAIS (adjoint aux finances) a exposé aux membres de la commission des finances (Bernard JOSSELIN, Alain BOURGE, Eric FOURNEL, Denis JOSSELIN) les exigences de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en matière de tarifs de la garderie et d'accueil de loisirs (ALSH).

Pour maintenir sa participation au financement de ces services, la CAF exige en effet que soit mis en place un tarif différencié en fonction du quotient familial. Le quotient familial prend en compte les revenus du foyer avant abattements + les allocations familiales divisés par le nombre de parts.

L'adjoint aux finances a soumis aux membres de la commission quatre simulations de tarifs prenant en compte les exigences de la CAF. A l'issue de cette réunion, une proposition de nouveaux tarifs a été adoptée à l'unanimité des membres de la commission.

Cette proposition a ensuite fait l'objet d'une présentation détaillée par l'adjoint aux finances lors de la réunion du conseil municipal du 3 juillet 2012. Elle a été adoptée à la majorité des membres du conseil moins deux abstentions. Les nouveaux tarifs rentreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012. Ils sont dès à présent consultables en Mairie et affichés à l'entrée de l'accueil de loisirs. A noter que les tarifs de la cantine pour les enfants résidents sur la commune de PLOUBALAY restent inchangés.

# EVENEMENTS ET FESTIVITES A VENIR

22 juillet	Courses hippique de Ploubalay Lancieux à partir de 14h30 sur la plage de Saint Sieu.
8 août	Balade contée organisée par la mairie et le Groupement d'Intérêt Touristique.
10 août	Bal et feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes et la mairie.
11 et 12 août	Ball-trap organisé par la Société de Chasse de Ploubalay Lancieux Trégon à la Tourelle.
18 et 19 août	Spectacle de guignol.
6 septembre	Goûter d'anniversaire des 80 et 90 ans organisé par le Club de l'Amitié à la salle des fêtes.
8 septembre	Fête du sport.
17 au 21 septembre	Bourse aux vêtements à la salle des fêtes.
22 et 23 septembre	Foire Saint Matthieu.
28 septembre	Loto organisé par l'USP Judo à la salle des fêtes.
30 septembre	Représentation théâtrale organisée par l'ACAPL à la salle des fêtes.
5 octobre	Loto organisé par l'USP Foot à la salle des fêtes.
7 octobre	Thé dansant avec l'orchestre Trio-Musette, organisé par le Comité des fêtes de la Ville es Prévost à la salle des fêtes.
12 octobre	Loto organisé par l'école Saint Joseph à la salle des fêtes.
14 octobre	Thé dansant organisé par l'Union Nationale des combattants à la salle des fêtes.
19 octobre	Loto organisé par Agir pour le Burkina Faso à la salle des fêtes.
21 octobre	Thé dansant organisé par l'Association les Pierres Sonnantes à la salle des fêtes.
4 novembre	Loto organisé par l'association Ily Lee Glams Evens à la salle des fêtes.
9 novembre	Loto organisé par l'Amicale Laïque à la salle des fêtes.
18 novembre	Thé dansant organisé par les Amis des polders à la salle des fêtes.
24 novembre	Couscous dansant organisé par l'Union Nationale des Combattants à la salle des fêtes.
30 novembre	Loto organisé par Les Vieilles Mécaniques des Cottes d'Emeraude à la salle des fêtes.
2 décembre	Thé dansant avec l'orchestre Trio-Musette, organisé par le Comité des fêtes de la Ville es Prévost à la salle des fêtes au profit du téléthon.
8 décembre	Loto organisé par la Société de Chasse de Ploubalay Lancieux et Trégon à la salle des fêtes.
13 décembre	Goûter du Club de l'Amitié à la salle des fêtes.
14 décembre	Arbre de Noël de l'école Saint Joseph à la salle des fêtes.
21 décembre	Arbre de Noël de l'Ecole Publique à la salle des fêtes.
31 décembre	Réveillon organisé par l'association Vildé- Guingalan à la salle des fêtes.

*Ce calendrier est réalisé à partir des informations disponibles (réservation de la salle des fêtes et courrier des associations) au moment de la publication. Nous ne sommes pas responsables des modifications ultérieures.*

## LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

### Résumé de conseil municipal du mardi 3 avril 2012

**ETAIENT PRESENTS :** Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINE, Marie-Claire HAMON, Frédéric MIDELET, Alain BOURGE, Fabrice GAUVAIN, Thierry TRONET, Soizic NOGRET, Caroline LESCLINGANT, Denise POIDEVIN, Magali ONEN-VERGER, Denis JOSSELIN, Anne AMOURET, Eric FOURNEL.

**ETAIENT ABSENTS :** François FEJEAN donne procuration à Marie-Claire HAMON, Jérôme LEROUX donne procuration à Soizic NOGRET, Michel DEPARTOUT.

**Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.**

Pas de préemption sur un lot situé au lotissement privé « La Vallée d'Emeraude » au profit de Yohann Le Goffic, 2 rue

Clément Ader, 35730 Pleurtuit, pour une parcelle cadastrée AI 316-322 pour une superficie de 682 mètres carrés.

Signature du devis concernant les travaux de plâtrerie de l'église au profit de l'entreprise J. Moullec, Parc d'activité La Tourelle, 5 rue Pierre et Marie Curie, B. P. 20333, 22403 Lamballe cedex, à hauteur de 13.915,43 euros hors taxes.

Signature du devis concernant le diagnostic technique à l'église au profit de l'entreprise Michel Natur, 7 rue du docteur C. Huet, 35400 Saint-Malo, à hauteur de 1.820 euros hors taxes.

**Affectation des résultats de l'exercice 2011 du compte administratif du budget principal de la commune.**

L'excédent de la section de fonctionnement s'élève à un montant de 930.146,09 euros et est affecté au besoin d'investissement d'un montant de 637.460,54 euros.

## Maintien des taux d'imposition.

- taxe d'habitation	16,50 %
- taxe foncière (bâti)	17,25 %
- taxe foncière (non bâti)	79,40 %

## Adoption du budget principal prévisionnel 2012 de la commune à l'unanimité

## Subventions accordées aux associations au titre de l'exercice 2012.

Nom des associations		vote du conseil municipal du 3 avril 2012
<b>Associations ploubalaysiennes</b>		
écoles	AMICALE LAIQUE 39 euros X (60% de 152 élèves)	3556,8
	Parents d'élèves Ecole Publique 39 euros X (40% de 152 élèves)	2371,2
	APEL Saint Joseph forfait 39 euros X 103 par élève de Ploubalay	4017
sport et activité artistique	U.S.P.	17730
	Club VTT	500
	Les courses de chevaux	400
	Les amis du cheval et de la baie	350
	Skol Dance	500
3ème âge	Les amis de la Résidence du Parc	350
	Club de l'entraide et de l'amitié	500
jeunes	UNC/AFN	80
	Médaillés militaires	30
animations	Anciens marins	50
	Association des commerçants	50
	Comité des fêtes de PLOUBALAY	1200
	Vieilles mécaniques	250
nature	Association Frémur Baie de Beausaie	Reconduit
	Les amis des polders et des chemins creux	100
	Jean COCHET ANPP	1
<b>Autres associations</b>		
Formation Emploi	Mission locale (2611 hab. X 1,30 euros)	3394,3
	Lycée Dominique SAVIO (1 élève)	39
	CMA 22 CFA Aucaleuc (3 élèves X 40)	117
	CMA 35 (1 apprentis X 51 euros)	39
	Bâtiment CFA 35 (1 élève X 65 euros)	39
	Bâtiment CFA 56 (1 apprenti)	39
	MFR Plérin (1 élève)	39
3ème âge	anim'ages	100
	aide à domicile Beaussais Rance Frémur (0,50 par 2.611 hab)	1305,5
	Les quatre vaulx - Les mouettes	300
	SNSM PLOUBALAY	400

## Participation 2012 au fonctionnement à l'école Saint-Joseph, école privée sous contrat d'association.

A partir de cette année et pour l'avenir sont intégrés, au coût d'un enfant de l'école élémentaire, les enfants inscrits en classe de grande section et qui ont six ans en cours d'année

## Résumé de conseil municipal du mercredi 9 mai 2012

**ETAIENT PRESENTS :** Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAIN, Alain BOURGE, Fabrice GAUVAIN, Thierry TRONET, Caroline LESCLINGANT, Denise POIDEVIN, Magali ONEN-VERGER, Denis JOSSELIN, Anne AMOURET, Eric FOURNEL, Jérôme LEROUX, François FEJEAN.

**ETAIENT ABSENTS :** Marie-Claire HAMON donne procuration à François FEJEAN, Frédéric MIDELET donne procuration à Marie-Annick GUGUEN, Soizic NOGRET, Michel DEPARTOUT.

## Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.

Signature d'un devis concernant la création d'une surverse sur le réseau d'eaux usées « rue des Ajoncs » au profit de l'entreprise SATEC Environnement, 42 rue de l'hôtellerie, 22130 Corseul, à hauteur de 11.564,50 euros hors taxes.

scolaire. Soit 378,15 euros multiplié par 70 (nombres enfants subventionnables habitant la commune de Ploubalay) =26.470,36 euros.

## Classement des voies du lotissement communal « Le Domaine de Neuville » dans le domaine public communal.

## Pas de préemption sur :

- un bien immobilier situé 4 rue Ernest Rouxel, cadastré AD 43 pour un appartement et stationnement.
- un bien immobilier situé 30 rue du général de Gaulle, cadastré AI 128 pour une superficie cédée de 731 mètres carrés.

## Emplois saisonniers en période estivale 2012.

CAMPING : - un animateur à temps complet qui aura les fonctions de gestionnaire et sera régisseur, à compter du 24 juin et jusqu'au 5 septembre,

- un adjoint technique territorial de deuxième classe à temps complet se répartissant sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

COMMUNE : - quatre adjoints techniques territoriaux de deuxième classe à temps complet se répartissant sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

POINT COMMUNAL D'INFORMATION : - trois adjoints techniques territoriaux de deuxième classe à temps complet se répartissant sur la période d'ouverture du Point communal d'information de la manière suivante : un agent à temps complet du 15 juin au 3 juillet, puis à temps partiel de 50 % pendant les mois de juillet et août, un agent à temps complet pour le mois de juillet et un agent à temps complet pour le mois d'août.

Les agents saisonniers recrutés seront rémunérés sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de leur grade. L'animateur gestionnaire et régisseur du camping sera rémunéré sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de son grade et sera éligible au régime indemnitaire, ainsi que son adjointe.

Signature d'un devis concernant les travaux de rénovation à la salle de sports au profit de l'entreprise Eric Van Damme, 35 rue de la poste, 22650 Ploubalay, à hauteur de 6.432,34 euros hors taxes.

Signature d'un devis concernant la création du jardin du souvenir au cimetière au profit de l'entreprise Granimond, 24 place Théodore Paqué, 57503 Saint-Avoid cedex, à hauteur de 10.850,00 euros hors taxes.

Signature d'un devis concernant l'option pour les travaux de plâtrerie à l'église au profit de l'entreprise J. Moullec, 5 rue Pierre et Marie Curie, B.P. 20333, 22403 Lamballe cedex, à hauteur de 3.941,54 euros hors taxes.

Signature d'un devis concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'a restructuration de la station d'épuration au profit de l'entreprise CIREB, Parc de la Niel, 56305 Pontivy, à hauteur de 9.200 euros hors taxes.

Pas de préemption sur un lot situé au lotissement privé « La Vallée d'Emeraude » au profit de Jonathan Haas, 19 rue des Haillets, 35730 Pleurtuit, pour une parcelle cadastrée AI 328-331 pour une superficie de 392 mètres carrés.

**Rénovation de deux foyers d'éclairage public. Coût pour la commune : 1.075 euros toutes taxes comprises.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, *à l'unanimité, DECIDE DE SUIVRE cette proposition et DONNE POUVOIR à Madame le Maire pour signer tous les documents nécessaires pour un raccordement dans les plus brefs délais.*

#### **Déclassement du domaine public de chemins désaffectés**

Ces biens sont cédés à un prix de 2 euros par mètre carré, plus une fraction des frais liés à la réalisation de l'enquête pour un montant de 800 euros. Tous les frais liés au transfert de propriété, y compris les frais de géomètre, seront à la charge de l'acquéreur.

- à La Mainguais, cession à la famille Cellier. : 14 voix favorables, une voix défavorable (Eric Fournel), trois abstentions (Fabrice Gauvain, Denis Josselin et Magali Onen-Verger) Les membres du conseil municipal insistent sur le fait que les

nouveaux propriétaires ne devront pas empêcher l'écoulement des eaux pluviales.

- à La Comérière, cession à la famille Boutier.
- à La Ville Hingant, cession à la famille Bourge.
- au Tertre Bonnier et cession à la famille Bernard.

#### **Pas de préemption sur un bien immobilier situé :**

- 1 square des Pins, cadastré AB 98 pour une superficie cédée de 462 mètres carrés.
- 2 et 4 rue des Terre Neuvas, cadastré AD 161 et 187 pour un appartement, un garage et un parking extérieur.
- 15 rue de la poste, cadastré AB 20 pour un appartement, une réserve, une plate forme d'accès et un parking d'une superficie totale cédée de 396 mètres carrés.
- 25 lotissement « Le Beau Vallon », cadastré AC 1029 et 1046, pour une superficie totale cédée de 620 mètres carrés.

**Création d'un emploi temporaire de renfort à la médiathèque pour une période de trois mois pour faire face à la confection et l'animation d'une exposition.**

## **Résumé de conseil municipal du mardi 5 juin 2012**

**ETAIENT PRESENTS :** Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, Marie-Claire HAMON, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINE, Frédéric MIDELET, Alain BOURGE, Fabrice GAUVAIN, Denise POIDEVIN, Eric FOURNEL, Jérôme LEROUX, François FEJEAN, Soizic NOGRET.

**ETAIENT ABSENTS :** Thierry TRONET, Caroline LESCLINGANT, Magali ONEN-VERGER, Denis JOSSELIN, Anne AMOURET, Michel DEPARTOUT.

#### **Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.**

Pas de préemption sur un lot situé au lotissement privé « La Vallée d'Emeraude » :

- pour les parcelles cadastrées AI 281 et 282, pour une superficie de 1.278 mètres carrés.
- au profit de Arnaud Falempin, 2 rue de La Ville-en-Bois, 22650 Ploubalay, pour une parcelle cadastrée AI 288 pour une superficie de 530 mètres carrés.

Le cabinet d'avocats Coudray, Parc d'Affaires Oberthur, 12 rue Raoul Ponchon, à Rennes, est désigné pour défendre les intérêts de la commune de Ploubalay dans l'affaire Samson/Commune de Ploubalay suite à la requête en appel de la partie adverse auprès de la Cour administrative d'appel de Nantes contre le jugement en date du 22 mars 2012 du tribunal administratif de Rennes.

Le cabinet d'avocats Coudray, Parc d'Affaires Oberthur, 12 rue Raoul Ponchon, à Rennes, est désigné pour une mission d'assistance et de conseil juridique.

#### **Tarifs de l'année 2012.**

Les tarifs de l'année 2011 sont reconduits et quelques points sont précisés :

- Barnums : les barnums ne peuvent pas être loués, mais sont prêtés aux associations communales et aux fêtes de voisins. La priorité est donnée aux associations. Cinq personnes devront être désignées par le demandeur pour le montage et le démontage.
- Médiathèque : un tarif est proposé pour les familles en vacances à Ploubalay. Un prix de 6 euros est proposé pour une durée de 30 jours consécutifs. Une caution d'un montant de 20 euros est proposée en garantie si l'ouvrage n'est pas restitué.
- Location des salles : il arrive que les salles soient restituées dans un état particulièrement sale. Il est proposé de fixer un tarif de remise en état de propreté normale à hauteur de 25 euros par agent et par heure de travail.
- Photocopies (couleurs interdites)
- Concessions

	A4	A3
Particuliers	0,30€	0,40€
Associations	0,10€	0,20€
Hors communes	0,50€	0,60€

	Cimetière (le m²)	Colombarium	Caves urnes
15 ans	120 €	240€	60€
30 ans	160 €	350€	90€
50 ans	300 €	670€	150€

- Location logements école : 450€/mois
- Location ancienne trésorerie : 550€ le local d'habitation (700€ si usage professionnel), 400€ le local administratif et 50€ par garage.

- Droits de place
  - Emplacement boutique forain : 0,90 € le m<sup>2</sup> avec possibilité d'annualiser (X 35 semaines). Gratuit lors de la foire Saint Mathieu.
  - Terrasses, rampes d'accès et autres occupations du domaine public : 10€/m<sup>2</sup>/an.
- Terrain de tennis dans la salle des sports : 11 € l'heure.
- Location salle de sports aux associations extérieures à la Commune : 12 € l'heure. Gratuite pour les associations de Ploubalay, CAP Armor et écoles de Ploubalay.
- Location du trampoline aux associations ou aux autres communes : 200 € par semaine ou 40 € par jour. Une caution de 180 € sera demandée pour les associations.

- Camping

Campeur	2,30€
Enfant < 7 ans	1,55€
Emplacement < 5,50m	1,80€
Emplacement > 5,50m	3,50€
Voiture	1,55€
Camping-car	8,00€
Moto	1,40€
Electricité	2,60€
Chien	1,00€
Septembre(par jour et par emplacement)	8€
Douche (hors campeurs)	2€adulte, 1€ enfant)

- Location de la salle du lieu de rencontre : gratuite pour les associations de Ploubalay.
- Location de la salle du Mille Club dans le cadre d'activités festives :

	Particuliers commune	Particuliers hors communes	Associations communales festivités	Associations communales réunion	Réunion de professionnels
Location (du samedi matin au dimanche 16h)	120€	150€	gratuit	gratuit	100€
Caution	80€	160€	80€		160€

La couverture des risques par une assurance "responsabilité civile" est exigée.

- Location de la salle des fêtes :

Salle	Associations communales				Particuliers commune				Hors commune et professionnels			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Bal, thé dansant, loto				100€				200€				380€
Repas	90€	110€	130€	180€	100€	140€	170€	240€	150€	180€	210€	400€
Vin d'honneur	30€	40€	50€	70€	40€	50€	60€	90€	70€	90€	110€	190€
Concours, expo, braderie, vide grenier	50€	70€	90€	100€	90€	110€	150€	200€	130€	170€	200€	350€
Location cuisine	95€ repas chaud – 35€ buffet froids – vin d'honneur (obligatoire pour la rubrique bal, thé dansant et loto)											
Location couvert complet (y compris verres et tasses)	0,50€ le couvert											
Location verres et tasses (hors repas)	0,15€ l'unité											
Caution	300€											
Bourse aux vêtements : 150 €												
Gratuite pour les arbres de Noël et fêtes des écoles de Ploubalay et le repas de fin d'année du club de l'amitié, manifestations téléthon												

Salle 1 : petite salle neuve

Location sono : 50€ (caution 250€)

Salle 2 : 1/3 côté bar

Location micro sans fil : 65€ (caution 650€)

Salle 3 : 2/3 côté scène

Salle 4 : salle 2 + 3

- Tarifs de remplacement de la vaisselle cassée ou perdue : 1 assiette 2€ ; 1 verre 1,50€ ; 1 couvert 1 €
- Tarifs de location de vaisselle lorsqu'aucune réservation n'est faite au titre d'un bâtiment communal

Assiette	Verre	Couteau, fourchette ou cuillère	Tasse
0,25€	0,15€	0,10€	0,20€

### Rétrocession du Lotissement privé « Le Chemin des Ecoliers » à la commune.

La rétrocession concerne les espaces et ouvrages communs à savoir la voirie, les trottoirs, le chemin piétonnier, les espaces verts, le bassin de rétention des eaux pluviales, l'éclairage, les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, les réseaux téléphoniques et électriques (rétrocédés pour ces deux derniers au Syndicat Départemental d'Electricité).

Tous les coûts induits par cette transaction sont laissés à la charge de l'association des copropriétaires (frais de géomètre, actes notariés...).

Les membres du conseil municipal attirent l'attention de monsieur le président de l'association des copropriétaires du lotissement privé « Le Chemin des Ecoliers » que les terrains restant à construire devront être entretenus et qu'aucune

personne non habilitée ne doit ouvrir le tableau de commande de l'éclairage public et en modifier les règles de fonctionnement.

### Classement de voies du lotissement privé « Le Chemin des Ecoliers » dans le domaine public communal.

### Institution de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) en remplacement la participation pour raccordement à l'égout (PRE)

### Pas de préemption sur un bien immobilier situé 15 rue de la poste, cadastré AB 20, pour un bien immobilier cédé de 396 mètres carrés.

## Résumé du conseil municipal du mardi 3 juillet 2012

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELINE, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAIN, Fabrice GAUVAIN, Magali ONEN-VERGER, Denis JOSSELINE, Alain BOURGE, Jérôme LEROUX, Denise POIDEVIN, Thierry TRONET, Frédéric MIDELET, Eric FOURNEL.

**ÉTAIENT ABSENTS :** Marie-Claire HAMON donne procuration à François FEJEAN, Anne AMOURET, Caroline LESCLINGANT, Soizic NOGRET, Michel DEPARTOUT.

**Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.**

- Attribution du lot numéro 28 du lotissement communal « Le Domaine de Neuville » à Julie et Yannick Lemoine, 5 Chemin des Ecoliers, 22650 Ploubalay.
- Pas de préemption sur un lot situé au lotissement privé « La Vallée d'Émeraude » au profit de Sébastien Houée, 1 rue de Penthièvre, 35230 Saint-Armel, pour une parcelle cadastrée AI 233 pour une superficie de 431 mètres carrés.
- Signature du devis concernant la modification du plan local d'urbanisme pour un prix de 2.790 euros toutes taxes comprises avec l'Agence D2L BETALI, avenue des Peupliers, Boîte postale 51311, 35513 Cesson-Sévigné.

**Reversement de la subvention de fonctionnement à l'école Saint-Joseph, école privée sous contrat d'association, versée par la commune de Trégon.**

**Lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour permettre une cohérence de la mise en place du schéma directeur d'assainissement d'eau potable, des travaux liés à l'assainissement collectif, aux réseaux téléphoniques et électriques dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-bourg.**

**Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre en vue de la réfection de la voûte de l'église.**

**Pas de préemption sur un bien immobilier situé :**

- 15 rue de la Baie, cadastré AC 168, 1103 et 1109 pour un appartement de 59,01 mètres carrés, une cave et deux places de parking.
- 5 Chemin des Ecoliers, cadastré AI 313, pour un bien immobilier cédé de 407 mètres carrés.
- 4 Passage du Cap Fréhel, cadastré AL 82, pour un bien immobilier cédé de 715 mètres carrés.
- 7 Rue de Ploubalay, cadastré AB 157, pour un bien immobilier cédé de 950 mètres carrés.

## Permanence des élus en Mairie

Une permanence des élus est assurée chaque samedi de 10h à 12h.

Pour rencontrer le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal, prendre rendez-vous à la Mairie.

**Les conseils municipaux se tiennent le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois.**

## BREVES INTERCOMMUNALES

### Un sentier de découverte du polder de Ploubalay

**Le polder, vous connaissez ?**

Savoir ce qu'est un polder, qui a construit la digue, quels sont les animaux qui fréquentent le site, comprendre l'organisation de la végétation sur la vasière de la baie de Beausais... tels sont les objectifs du sentier pédagogique du polder créé par la communauté de communes Côte d'Émeraude.

**Un espace naturel protégé**

Le polder de Ploubalay est un espace naturel protégé appartenant au Conservatoire du littoral et géré par la communauté de communes Côte d'Émeraude. Le parcours doit donc se faire en toute discrétion et en ne perturbant pas la faune du site. Aussi, les chiens ne sont admis qu'en laisse.

**Un sentier balisé et un guide de découverte**

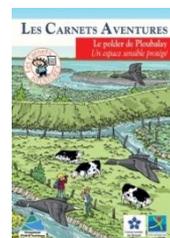
4 km et 1h30 de balade s'offrent à vous au départ du parking en bas de la ville-Asselin. Pour vous aider, un guide : le « Carnet d'Aventure ».

Gratuit et destiné aux 8-12 ans, il permet de manière ludique de découvrir les particularités du site et d'éviter des panneaux d'explication qui viendraient dégrader le paysage de cet endroit si particulier. Le guide a été testé par les élèves de l'école publique de Ploubalay. Il est disponible à la communauté de communes, à la mairie, au syndicat d'initiative et dans les offices de tourisme.

Le sentier est balisé. Pour profiter pleinement de la vue et marcher en toute sécurité, le parcours se fait en partie sur le dessus du talus qui longe la route intérieure du polder. Des passerelles et des marches en bois ont été installées pour faciliter l'accès.

Bonne balade !

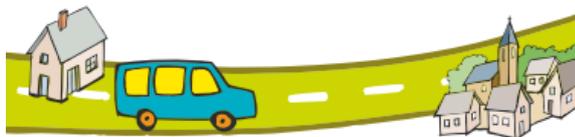
*Elaboré en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et le Groupement d'Intérêt Touristique du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel et Bretagne Romantique.*



# Le transport à la demande

La communauté de communes crée  
un nouveau service de transport

## LE TRANSPORT À LA DEMANDE



# CONCOURS Dessinez le logo du TAD



et gagnez un vélo électrique  
d'une valeur de 1200 €

DU 15 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2012



Avec l'aimable participation du magasin  
Vélo Hinault® de La Richardais



Début 2013, les habitants de la communauté de communes Côte d'Émeraude et de Dinard vont pouvoir bénéficier d'un nouveau service pour se déplacer : un transport à la demande dit « TAD ».

### Le transport à la demande (TAD), qu'est-ce que c'est ?

Vous devez vous rendre chez le médecin, faire des courses, aller au marché, rendre visite à un ami, aller au point accueil emploi... mais n'avez pas de moyen de locomotion ? Vous habitez dans une zone non desservie par les bus Tibus ou Illenoo ? Vous souhaitez vous déplacer en dehors des heures de passage de la ligne qui dessert votre commune ?

#### Alors prenez le TAD !

> Sur simple réservation la veille et moyennant 2 €, nous venons vous chercher à votre domicile ou à l'un des arrêts du territoire pour vous conduire vers les villes de Ploubalay, Pleurtuit, Dinard, la zone commerciale de La Richardais ou encore vers un arrêt vous permettant de prendre un bus pour Saint-Malo, Dinan, Plancoët...

Le fonctionnement précis de ce nouveau service à la personne sera communiqué au cours du dernier trimestre 2012.

### Venez participer au concours de création du logo du TAD de demain et tentez de gagner un vélo électrique !

La communauté de communes lance un **concours** auprès de la population pour la création du **logo** du nouveau service de transport à la demande.

### Vous vous sentez l'âme créatrice ? Vous avez des idées plein la tête ? Alors venez participer !

Sur la base des trois noms potentiels du futur TAD :  
« **Mobi 10** », « **TADy cool** » ou « **Liber'TAD** »  
imaginez un logo et tentez de gagner un vélo  
électrique d'une valeur de 1200 € !

### LE CONCOURS EST OUVERT DU 15 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2012

Règlement complet du concours disponible sur  
le site de la communauté de communes Côte d'Émeraude  
[www.cote-emeraude.fr](http://www.cote-emeraude.fr), rubrique "actualité", ou sur  
simple appel au 02.23.15.13.15

AMBIANCE COMMUNICATION - 02 23 15 13 15

## ETAT CIVIL

### Naissances

Siméon Jeanne	13 avril 2012
Hugo Bobon	1 mai 2012
Enzo Bernard	2 mai 2012
Malo Gouezin Rauline	7 mai 2012
Jeanne Bidon	8 mai 2012
Justine Dehainault	9 mai 2012
Yaëlle Vrinat	10 mai 2012
Marius Delourmel	16 mai 2012
Jules Phélep	17 juin 2012
Naël Latouche	3 juillet 2012
Pierre Leroux	8 juillet 2012
Chloé Corbel-Le Potier	15 juillet 2012

*Tous nos vœux de bonheur aux nouveau-nés et  
félicitations aux heureux parents.*



### Mariage

Amélie Carpentier et Arnaud Sohier	14 mai 2012
Sylvie Le Borgne et Marie-Ange Briend	26 mai 2012
Véronique Levard et René Eichmuller	26 mai 2012
Christine Buendia et Olivier Capitaine	2 juin 2012

*Tous nos vœux de bonheur aux heureux  
époux,*



### Décès

Azéline Lucas veuve Dorléans	16 mars 2012
Rosalie Douzamy veuve Poidevin	23 avril 2012
Raymond Leclerc	21 mai 2012
Jeanne Clément veuve Delamotte	6 juin 2012
Claude Poac	20 juin 2012
Pierre Douet	20 juin 2012
Daniel Comptour	26 juin 2012
Joseph Couacault	9 juillet 2012

*Nous présentons nos sincères condoléances aux  
familles.*

# Les écoles publiques : GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

## Hissez les voiles !

Les élèves de Ce2/Cm1 se sont initiés à la voile pendant 4 jours au centre nautique de Lancieux : gouvernail, bout, létrave... tous ces mots n'ont plus de secret pour ces navigateurs en herbe. Ils ont pu d'ailleurs tester leurs connaissances en faisant une course de catamaran avec les élèves de l'école de Lancieux ! Et c'est Ploubalay qui a gagné !



## A la découverte de nos cinq sens

Les élèves de petite et de moyenne section se sont rendus aux jardins de Brocéliande à Bréal-Sous-Montfort et ont découvert le parcours sensoriel. Ils ont pu ainsi toucher, sentir, écouter la nature en marchant sur des écorces, des aiguilles de pin, un paillage de bois coloré, du chanvre, des cosses de sarrasin... et ce, avec beaucoup d'amusement pour éveiller leur cinq sens.

Cette sortie a aussi permis de prolonger ce thème et de réaliser de nombreux travaux qui sont d'ailleurs exposés à la médiathèque jusqu'au 18 août prochain.



## Les élèves exposent

Les élèves de l'école avec la participation d'écoles avoisinantes ont présenté leurs travaux à la galerie d'art de l'école autour du thème de **la couleur**. Une exposition forcément riche en couleurs avec aussi un travail plastique de qualité. Celle-ci peut être intégralement visionnée sur le blog de l'école. Comme chaque fin d'année, les élèves ont aussi présenté leurs divers travaux autour d'un projet commun :

**les sciences** . Des volcans aux fouilles archéologiques, de la découverte du patrimoine aux cinq sens, les principaux domaines scientifiques ont ainsi été abordés et présentés avec fierté !



**Bonnes vacances à tous!**  
La rentrée des classes aura lieu le **mardi 4 septembre**.  
Pour plus d'infos sur les écoles publiques ...  
[ecolepubliqueploubalay.revolublog.com](http://ecolepubliqueploubalay.revolublog.com)



## Fête des écoles

C'est avec un soleil radieux que les élèves des écoles ont présenté leur spectacle pour fêter la fin d'année sous le signe de la gaité. Merci aux membres de l'Amicale Laïque et à ceux de l'Association de Parents d'Elèves, sans qui la fête et les nombreuses sorties pédagogiques n'auraient pas eu lieu.

# L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

## Brocéliande



Les enfants de primaire se sont rendus le 27 avril, en forêt de Brocéliande, pour y découvrir les contes liés à ce lieu chargé de légende. Ce sont donc 99 enfants des classes de CP au CM2 qui ont passé la journée, en compagnie

de 2 conteuses et de 2 animateurs. Partis à 8 h, les enfants ont passé la journée à découvrir les us et coutumes des Korrigans ou à marcher sur les traces de l'enchanteur Merlin.

## Le bois des Ludes

Les classes de maternelle sont parties pour une sortie scolaire sur le thème des contes à Québriac à la ludothèque du « Bois des Ludes ». Ils y ont retrouvé nos correspondants de Créhen.



Les MS et GS des 2 écoles sont alors restés à la ludothèque pour faire des jeux de société sur le thème des contes. Pendant ce temps, toutes les PS se sont rendus en car dans un bois. Ils ont alors réalisé un parcours en forêt (sous quelques gouttes de pluie) où ils devaient répondre à des questions sur les contes.

L'après-midi, ils ont échangé les activités : les PS sont restés à la ludothèque et les MS-GS sont allés en forêt.

## Animation Football

Au mois de juin, les élèves de CE1-CE2 ont participé à une après-midi sportive proposée par l'UGSEL (union générale et sportive de l'enseignement libre).

Encadrés par un animateur de la FFF (fédération française de football), les enfants ont pu montrer leur dextérité dans différents jeux de balle au pied. Répartis par équipes, ils ont également effectué de petits matches de foot.



Nos graines de champion sont reparties ravis avec en plus un poster de l'équipe rennaise.

## Découverte du collège

Les élèves de CM2 ont découvert le collège Immaculée-Conception de Créhen, jeudi, au cours d'une journée découverte.



Cette visite avait pour but de permettre aux enfants de découvrir des classes de 6ème, le type d'enseignement et l'environnement. Pour cela cours en commun avec les collégiens puis découverte du self lors du repas pris lui aussi en commun.

Ensuite les enfants ont découvert les activités extrascolaires proposées par l'établissement : théâtre, cuisine, chant et chorale.

## A la découverte de la ferme

Depuis 7 ans l'association des jeunes agriculteurs du canton de Ploubalay organise des journées de visite dans 2 exploitations pour les écoles. Les élèves de CE2-CM1 se sont rendus à l'exploitation de Pierre Denos, son frère Jean Sébastien et

Claude Dejoué qui leur ont expliqué les cycles de la truie et du cochon ainsi que la vache et le veau. Les enfants ont pu apprendre la



transformation du lait et ont dégusté à l'issue de la visite du saucisson, du fromage et du lait.

## Le loup qui voulait faire le tour de la Bretagne

Le loup (mascotte de la classe) avait disparu de la classe de MS-GS en laissant une lettre. Comme il s'ennuyait, il était parti faire le tour de la Bretagne. Il est revenu avec nous le lundi 5 mars en nous racontant ses aventures. A partir de là, nous avons décidé de faire un livre : « Le loup qui voulait faire le tour de la Bretagne ».

## Sécurité Routière

Jeudi 24 mai, les enfants de CE2, CM1 et CM2 ont complété les connaissances théoriques acquises au cours du 1<sup>er</sup> trimestre. Les enfants devaient réaliser en vélo un parcours d'agilité. Le but de cette épreuve était de déterminer leur niveau de maîtrise et de les sensibiliser aux dangers qu'ils peuvent rencontrer sur la route.



Kermesse



## A vos agendas !

**4 septembre 2012** : Venez nombreux au café rencontre à partir de 16h30 pour faire connaissance avec les autres parents et les enseignantes.

**12 octobre** : Loto avec Jacky

**14 décembre 2012** : Arbre de Noël à la salle des fêtes

Le blog de l'école : <http://stjoseph.ploubalay.org/>

Nous contacter :

eco22.stjo.ploubalay@eco.ecbretagne.org

**Toute l'équipe de l'école Saint Joseph vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !**

# Les verrières du transept de l'église

Voici la seconde verrière du transept de l'église de Ploubalay réalisée par les établissements LOBIN et Fils de Tours. Il s'agit de celle située dans la partie droite du chœur.

Les médaillons se lisent en commençant par le bas de la verrière et allant par ligne horizontale de gauche à droite.



I. Apparition de l'ange à Zacharie (promesse d'un gîte)

II. Visite de Marie à sa cousine.

III. Naissance de Jean-Baptiste.

IV. Imposition du nom de Jean.

V. Zacharie recouvre la parole.

VI. St Jean enfant adorant l'Enfant Jésus.

VII. St Jean dans le désert, ses prédications.

VIII. Prédication de St Jean-Baptiste.

IX. Baptême de notre seigneur.

X. Rece agnus dei.

XI. St Jean réprimande Hérode.

XII. St Jean dans sa prison.

XIII. La fille d'Hérodiade danse devant Hérode.

XIV. Hérode lui promet ce qu'elle demandera.

XV. Décollation de St Jean-Baptiste.

XVI. On présente au Roi la tête de St Jean sur un plat.



La rosace inférieure gauche représente un ange tenant les instruments du martyre de St Jean-Baptiste : un glaive et des chaînes.

La rosace inférieure droite représente un ange tenant en main la palme et la couronne du martyr.



# ETAT DES TRAVAUX

## Travaux réalisés

Afin de permettre aux petits et aux grands de se déplacer à pied en toute sécurité des travaux ont été réalisés sur la commune :

- Le chemin piéton en direction de la résidence Perdriel est maintenant terminé.
- Installation d'un portail derrière l'ancienne perception, protégeant ainsi le chemin piéton du centre bourg.
- Rehaussement du portail et des clôtures, pour sécuriser la cour de l'école publique primaire. Ceci facilite la surveillance des enfants et évite les intrusions malveillantes.
- La société Hignard de Tinténac a réalisé la rénovation totale du monument aux morts. Mille cinq cents lettres ont été retracées pour entretenir le devoir de mémoire des derniers conflits.
- Réfection des marquages au sol dans le bourg.
- Travaux de peinture au Lieu de Rencontre.
- Fauchage des chemins ne dépendant pas de la Communauté de Commune.
- Réalisation du jardin des senteurs à la médiathèque.
- Création d'une place de stationnement place du Martray.
- Travaux de couverture des gouttières au bureau du camping et à l'école élémentaire.

## Travaux en cours

Pour la sécurité des enfants dans les espaces de jeux scolaires, des paillages sont en cours d'installation autour des arbres. Ce paillage est un matériau à la fois solide et perméable.

Lotissement de Neuville : dans le cadre du marché, les plantations seront remplacées à l'automne.

Installation du jardin du souvenir dans le cimetière par l'entreprise Granimond.

### Billet

Au mois de mars, beau et chaud avec une terre de poussière, ont succédé des précipitations exceptionnelles depuis le printemps, suivies maintenant d'un début d'été avec des airs d'automne. Quand toutes les conditions sont réunies pour favoriser la pousse il n'est pas facile d'être jardinier et d'avoir la main verte dans les espaces de la commune ...

La population s'impatiente un peu, alors que les employés communaux s'épuisent à faire le maximum dans des conditions souvent difficiles avec un choix environnemental d'utiliser moins de produits phytosanitaires.

Espérons, sans se mouiller, une amélioration rapide du temps et ceci pour tout le monde.

## Permis de construire accordés du 16 décembre 2011 au 15 avril 2012

M GUERIN Etienne	La Denilais	Construction d'une stabulation et couverture d'une table d'alimentation
M ROCHE Christian	La Ville es Colins	Aménagement d'une grange attenante
M et Mme CLISSON Bertrand	La Ville Glé	Rénovation
M et Mme HAAS-HOMERY Jonathan et Ophélie	55 Lot La Vallée d'Emeraude	Construction de maison individuelle
EARL du Soleil BOURGE Denis	La Ville Hingant	Construction d'un hangar
M et Mme HOUEE Sébastien et Sabine	16 Lot de la Vallée d'Emeraude	Construction de maison individuelle

## Déclarations préalables accordées du 16 décembre 2011 au 15 avril 2012

M LEROUX Didier	35 Lot La Prée Neuve	Abri
M et Mme Gesret Jérôme et Céline	12 Lot Le Beau Vallon	Piscine
M Lelièvre Jean-Yves	49 rue de Joliet	
Mme BOURGES Gilberte	5 rue des Ormelets	Clôture
M BOURGE Alain	La Tourelle	Rénovation d'une véranda
SCI de la Tourmaline	29 rue de Cézembre	Abri de jardin
M WEZEMAEL Daniel	40 rue du Chêne Saint Louis	Clôture
M et Mme BLIVET Albert	41 rue du Chêne Saint Louis	Clôture
M CHARPENTIER Philippe	8 rue de Cézembre	Clôture
M THISEAU Christophe	4 rue du Chêne Saint Louis	Clôture
M GALLAIS Jean	Rue de joilet	Clôture
M BIDON Sylvain	18 rue des Ebihens	Abri de jardin
M et Mme FRAVAL Bruno	26 rue du Chêne Saint Louis	Abri de jardin et châssis de toit
M PEJOUAN Paul	32 et 33 Lot La Vallée d'Emeraude	Clôture
Mme PERRON Maryline	Rue des Marais	Extension maison d'habitation
M CHAUVIN Christophe	1 rue du Clos Neuf	Abri de jardin
M JOUETTE Alain	11 rue des Ebihens	Clôture

# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## Yogarmor

Le yoga s'est terminé à Ploubalay le 29 Juin 2012. Merci à tous les participants pour cette année de pratique riche d'échanges et de respect mutuel.

Reprise des séances **le Mercredi 19 Septembre 2012, salle des sports (judo) à 10 heures.** Inscription sur place auprès de l'enseignante, Marie-Claire Hamon, (séance d'essai offerte).

Le yoga est une pratique millénaire venue de l'Inde. Elle permet d'assouplir le corps en douceur, d'améliorer la respiration et de construire un équilibre entre le corps et l'esprit. Elle peut se pratiquer à tout âge et quelle que soit la condition physique.

## USP Tennis de Table

### Compte Rendu de la saison 2011-12

Avec un effectif de 30 adhérents dont 6 poussins, 4 benjamins, 5 minimes, 3 cadets, 6 juniors et 6 vétérans, l'USP Tennis de table maintient son effectif.

Deux équipes ont été engagées dans le championnat départemental :

- L'Equipe 1 en D3 a terminé sa saison 3<sup>ème</sup> de sa poule avec 15 points (4 victoires et 3 défaites), résultat très satisfaisant grâce à une bonne cohésion de groupe.
- L'Equipe 2 en D4 par contre avec un résultat médiocre a terminé dernière de sa poule avec 1 victoire et 6 défaites, les participants de cette équipe ont encore à acquérir la technique et la maîtrise du jeu.

Concernant la participation au Championnat Jeunes aux premières journées, elle a été assurée mais un différent avec le règlement a été constaté à cause de l'âge des engagés ce

## Kiné Gym

La saison 2011-2012 de la Kiné-Gym s'est achevée le 21 juin.

L'année a été ponctuée par deux moments conviviaux : la galette des rois du mois de janvier puis le goûter crêpes du 12 juin.

Kiné-Gym reprendra ses cours, animés par une kinésithérapeute, les mardi 4 et jeudi 6 septembre à 15 h à la salle des sports.

La séance du mardi est consacrée aux étirements. Celle du jeudi à la « gym douce ».

Les inscriptions se font sur place au début du cours.

Un certificat médical attestant l'aptitude à pratiquer la gymnastique est demandée.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à :

Madame DEROUIN 02.96.27.21.02

Madame HERIVEAU 02.96.27.29.04

Madame AUTRET 02.96.27.25.13

qui a annulé la suite du programme.

Les prévisions immédiates sont les 6 tournois d'été qui auront lieu à partir du vendredi 20 juillet et chaque vendredi suivant en juillet et août.

Les engagements pour la saison prochaine commenceront le samedi 8 septembre à l'occasion des Portes Ouvertes du Sport de l'U.S. Ploubalay.

Nous comptons toujours sur le bénévolat des parents pour le transport à l'extérieur, qui a été dans l'ensemble bien assuré.

## USP Bridge

L'assemblée générale du club a eu lieu le lundi 2 juillet. Elle a été l'occasion de rappeler que celui-ci compte 123 membres, ce qui en fait l'un des plus importants, en nombre d'adhérents, du nord Bretagne.

Pour la deuxième année l'USP Bridge a organisé son Grand Marathon de Bridge à la Salle des Fêtes de Ploubalay, le mardi 26 juin avec le concours de Carrefour Market, de Yann de Bretagne et du CMB. Pour cette deuxième édition nous avons réuni près de 150 joueurs venus de toute la Bretagne.

Ce succès nous permet d'envisager sereinement l'ancrage de cette manifestation dans le calendrier des tournois de bridge de compétition et de contribuer ainsi à promouvoir le rayonnement et l'image de notre commune.

Pendant l'été, l'activité reste soutenue au lieu de rencontre : tournois, ouverts à tous, les lundis et vendredis à 13h45 et séances d'entraînement et de perfectionnement tous les mardis à 14h30.

L'école, quant à elle, reprendra ses cours à la rentrée, à raison d'un cours magistral les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois à compter de septembre.

## Union bouliste

L'Union Bouliste fête son cinquantenaire au mois de juillet 2012.

Les concours auront lieu :

19 juillet : régional

7 août : sociétaires

23 août : régional

22 septembre (foire): régional et challenge Pierre Mahé.

## L'atelier du tri-marrant

La récup' : comment faire du neuf avec du vieux.

La reconversion : création de nouveaux meubles, luminaires ou objets détournés de leur fonction initiale. Des créations uniques et originales.

Transformer vos meubles : confiez nous votre projet !

L'atelier est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Tel : 06.13.17.39.37

blog : atelierdutri-marrant.blogspot.com

site : www.atelierdutri-marrant.fr

# ENVIRONNEMENT

## Le bocage comme vous l'aimez

**Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre**

De nombreux lots à gagner : baptême en avion, sortie en kayak sur la Rance, livres,...

Envoyez vos photos à [concoursphotoafb@gmail.com](mailto:concoursphotoafb@gmail.com) ou AFBB - Concours photo Mairie- Rue Ernest Rouxel 22650 Ploubalay

Modalités en mairie ou sur [www.wix.com/associationfbb/concoursphoto](http://www.wix.com/associationfbb/concoursphoto)

## Concours photo

Un concours photo est organisé par l'Association Frémur Baie de Beussais sur le thème du bocage. Il se déroulera du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre. Il est ouvert à tous les photographes amateurs. La règle est simple : photographier le bocage (un détail, un arbre, un paysage, une haie, un animal, ...) et l'envoyer par mail à [concoursphotoafb@gmail.com](mailto:concoursphotoafb@gmail.com) ou par courrier à AFBB, Concours photo, Mairie- Rue Ernest Rouxel, 22650 Ploubalay avec les coordonnées de l'auteur (nom, prénom, adresse, téléphone, mail), date et lieu de la prise de vue. Attention, la photo doit avoir été prise dans le territoire de l'association (visible sur le site internet du concours ou sur demande à l'association).

Les résultats seront annoncés en automne lors d'une journée consacrée au bocage (exposition des 20 photographies sélectionnées, discussions et débat, plantation).

De nombreux cadeaux sont à gagner : un baptême en avion pour 3 personnes le long de la Côte d'Emeraude, une sortie en Kayak sur la Rance ou encore des guides de randonnée.

Pour plus de renseignements, visitez le site internet du concours :

[www.wix.com/associationfbb/concoursphoto](http://www.wix.com/associationfbb/concoursphoto).

## Entretien des trottoirs et pieds de mur

Vous êtes de plus en plus nombreux à agrémenter vos pieds de mur extérieurs de fleurs. Ceci afin de remplacer les herbes indésirables, sans binage excessif, sans traitement et pour le plaisir du regard. Soyez-en remerciés !

Malheureusement quelques personnes continuent à répandre des produits désherbants sur les trottoirs le long de leur propriété. Faut-il rappeler que le traitement de l'espace public (celui dont vous n'êtes pas propriétaire) est interdit ? Ceci constitue un délit près des avaloirs et tampons d'eaux pluviales. Il est également interdit de déposer des déchets verts sur l'espace public.

## Chardons

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral impose aux propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers de procéder à leur destruction du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.



# Médiathèque - Ludothèque

## MÉDIATHÈQUE DE PLOUBALAY

du 4 juillet au 18 août 2012

Voir • Entendre • Toucher  
Sentir • Goûter



## EXPOSITION À LA DÉCOUVERTE DE NOS CINQ SENS



- Expérimenter à travers une exposition ludique pour petits et grands
- Découvrir le nouveau jardin de la Médiathèque
- Animations diverses
- Les oeuvres d'artistes
- Visite de groupe sur demande



"Vair" bronze de Chantal Bianchy



Séances d'animation gratuite (5/11 ans) avec la Ludothèque "Dansons la Capucine"  
Inscription sur place  
Renseignements : 02 96 88 60 68



Heures d'ouverture  
Lundi : 15h30 à 18h  
Mardi et jeudi : 17h à 19h30  
Vendredi : 16h à 18h  
Mercredi et samedi : 10h à 12h30 et 14h à 18h

Entrée gratuite



Ateliers jeux autour des 5 sens Pour les 5/11 ans

A la médiathèque de Ploubalay

GRATUIT

Sur réservation à la médiathèque avec la Ludothèque

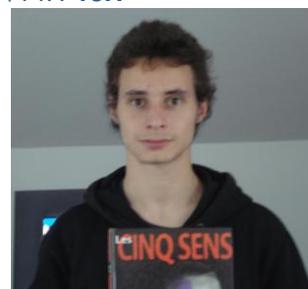


Juillet 2012

### Nouveaux horaires de la médiathèque

LUNDI	15H30-18 H
MERCREDI	10H-12H30 / 14H-18H
VENDREDI	16H-18H
SAMEDI	10H-12H30 /14H-18H

Simon Gerla assure l'animation de l'exposition à mi-temps du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août



# Moby Douce

Madame Anne POTIN a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin 2012 en qualité de Directrice du multi-accueil 0-4 ans « Moby Douce » situé sur la commune de PLOUBALAY en remplacement de Madame Monique JANVIER partie en retraite.

Infirmière puéricultrice de formation Madame POTIN dispose d'une expérience en qualité de Directrice de la Crèche des Ecureuils à la communauté de communes de DINAN.

Madame Anne POTIN a en charge le fonctionnement de ce service public de la Petite Enfance créé en 2006 dans le cadre d'un syndicat intercommunal présidé par Thierry DOUAIS, adjoint au Maire de Ploubalay, et regroupant les communes de Ploubalay, Lancieux, Le Plessix-Balisson, Trégon, Saint Briac et Saint Lunaire. Madame Anne AMOURET est également déléguée de la commune de Ploubalay au SIVU multi-accueil « Moby Douce ».

Le multi-accueil « Moby Douce » emploie 8 personnes chargées d'accueillir une soixantaine d'enfants âgés de moins de 4 ans tout au long de l'année.



**NB : photo Madame Anne POTIN, nouvelle Directrice, assise entourée des délégués lors de la réunion du SIVU du 10 juillet 2012**

## Pour toute inscription ou renseignements :

Multi-accueil 0-4 ans « Moby Douce »

Rue Ernest Rouxel

22650 PLOUBALAY

Tél. : 02.96.82.60.48.

Mail : [moby-douce@orange.fr](mailto:moby-douce@orange.fr)

# Centre de loisirs

Le centre de loisirs a ouvert ses portes le 6 juillet pour l'été (jusqu'au 24 août). Il accueille les enfants de 3 à 14 ans de 7h30 à 18h30, à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Des nombreuses activités sont proposées : création de mini-spectacle, création de divers objets, cuisine, chasse au trésor, sports divers,...

Deux camps sont organisés, char à voile à Lancieux du 16 au 20 juillet, équitation à Plélan le Petit du 6 au 10 août.

Des mini-camps sont également organisés au centre le 10, 24, 31 juillet et 13, 21 août.

Le programme des activités est affiché en mairie et au centre de loisirs.

Pour tout renseignement tel : 02.96.27.31.43.

# INFORMATIONS DIVERSES

## Pratique

### Tibus (0810 222 222 prix d'un appel local)

**Ligne 12** : Dinan-Taden-Ploubalay-Saint Jacut-de-la mer.

**Ligne 14** : Saint Cast le Guildo-Saint Jacut-Trégon.

**Ploubalay-Lancieux-Dinard-Saint Malo.**

**Il existe également un service à la demande**



Téléphonez au plus tard la veille de votre voyage avant 17h (sauf pour un voyage le lundi où la réservation devra être faite au plus tard le vendredi soir précédent avant 17h).

## Changement de domicile

Afin de faciliter la bonne transmission des courriers et documents, nous vous remercions d'informer la mairie de tout changement de domicile (départs ou arrivées dans la commune) y compris à l'intérieur de la commune.

## Conciliateur de justice

Permanence de Jacques-Arnaud PINON, Conciliateur de justice : A compter d'avril 2012 les permanences auront lieu le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 16h30 à la Mairie de Ploubalay.

Les rendez-vous sont à prendre auprès de la Mairie.

## La Marine recrute



Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Saint Brieuc  
4, Boulevard Charner – BP 2244

22022 Saint Brieuc

Tél : 02.96.01.58.08

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h sans interruption

Permanence à Dinan le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h à 12h au Centre d'Information et d'Orientation, 2 rue du 18 juin 1940 ; tél : 02.96.39.07.16.

## Vie en communauté

### Elagage des arbres

Depuis l'entrée en vigueur de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, le Maire peut faire exécuter d'office, aux frais des propriétaires défaillants, les travaux d'élagage sur les voies communales.



Le maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L 114-2 du code de la voirie routière, qui peuvent comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines ou



### Stationnement sur les trottoirs

Le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. Ils sont exclusivement réservés aux piétons. Le stationnement est autorisé sur les emplacements prévus à cet effet.



voisines des voies publiques situées à proximité de croisements, virages ou points dangereux ou incommodes pour la circulation publique.

### Nettoyage des trottoirs

Conformément à la législation et l'arrêté municipal du 3 décembre 2010, il appartient aux habitants de nettoyer le trottoir (neige, verglas, boue, feuilles mortes) devant chez eux.

### Divagation des chiens

Les chiens en divagation ne sont pas tolérés. Leurs maîtres seront tenus responsables en cas d'accident survenu du fait de leur animal.

En tant que garant de la tranquillité, de la sécurité et de l'hygiène publique, le Maire est habilité à agir de manière préventive ou répressive (fourrière...).

## Social

### Secours catholique

L'équipe du Secours Catholique du canton de Ploubalay  
Tél 06.15.29.03.78

### Mission locale

Permanence le 2ème et 4ème VENDREDI du mois de 14h00 à 16h30 à la Mairie de Ploubalay  
7 rue Victor Schoelcher - 22100 DINAN Tél 02.96.85.32.67

### Point Intercommunal Accueil Emploi

Les permanences sont assurées tous les mardis, de 9h à 12h, à la Mairie de Ploubalay. Magali GRAS vous accompagne dans votre recherche d'emploi : consultation des offres, rédaction de CV, aide administratives...

### Association d'Aide à Domicile Beaussais-Rance-Frémur

1, rue Léon Pépin, PLESLIN-TRIGAVOU Tél 02.96.27.86.77

### EHPAD (Établissement Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). 02.96.27.21.50

Les personnes intéressées par les animations qui se déroulent dans l'établissement, quel que soit leur âge, peuvent y participer, proposer de nouvelles activités ou simplement les vivre avec les pensionnaires de la Résidence du Parc.

Animations hebdomadaires

Lundi	Ateliers divers, sorties, belote, scrabble
Mardi	Chansons, dernier mardi du mois : anniversaire
Mercredi	Séance de gym, dernier mercredi du mois : cinéma
Jeudi	Ateliers divers, lecture, sorties, 2 <sup>ème</sup> jeudi du mois : ludothèque
vendredi	Atelier mémoire, une fois par mois messe

Sorties ponctuelles : spectacle, pique-nique, théâtre, cirque, musée, petit train de Dinan.

### Les restaurants du cœur



Jours de distribution : Jeudi 19 juillet, Jeudi 2 août, Jeudi 30 août, Jeudi 13 septembre, Jeudi 27 septembre, Jeudi 11 octobre, Jeudi 25 octobre, Jeudi 8 novembre.  
Numéro du centre : 02.96.41.20.18.

partenariat avec la mairie, l'antenne du Clic ou le relais gérontologique, les associations de retraités, les services et les établissements recevant des personnes âgées.

Le déroulement de l'action :

- une réunion préparatoire entre les partenaires locaux
- une conférence Equibr'age.

Un atelier Equibr'age (8 séances hebdomadaires animées par un kinésithérapeute formé et équipé par cette association).

### Kiné Ouest Prévention

Une action proposée par Kiné Ouest Prévention dans le cadre de la prévention des chutes destinée aux personnes âgées.

Cet organisme met en place en 2012 à Ploubalay une action gratuite dans le cadre du programme Bretagne équilibre en

### Collecte de sang

Les collectes des donneurs de sang pour l'année 2012 auront lieu à la salle polyvalente de Pluduno les mercredi 22 août et 14 novembre de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

# Renseignements Pratiques

**SOUS PREFECTURE DE DINAN** Tél 02 96 62 44 22

[www.cotes-darmor.pref.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr)

ouverture : lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h15

## PASSEPORT ELECTRONIQUE

Depuis juillet 2009 les passeports se font en mairie de Dinan, Plancoët ou Matignon (sur rendez-vous).

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Délai d'obtention: 3 à 4 semaines.

Pièces à fournir :

- une copie intégrale d'acte de naissance
- 2 photos d'identité 35X35 identiques et récentes, tête nue et de face, fond clair et sans rideaux.
- l'ancienne carte d'identité (ou la déclaration de perte ou de vol accompagnée de 25 € de timbres fiscaux)
- pour le passeport il faut aussi la carte d'identité

Dans tous les cas, pour les mineurs et si les parents sont divorcés, vous devez produire une photocopie de l'extrait de jugement fixant la résidence de l'enfant

## RECENSEMENT MILITAIRE

Il est obligatoire. Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent. Il faut se présenter en Mairie avec le livret de famille.

## S.I.D.C.O.M BEAUSSAIS-RANCE-FREMUR

Tél 02 96 27 14 57

Collecte des ordures ménagères:

Dans le bourg le mardi et vendredi matin

A la campagne le mardi uniquement

Rappel: les conteneurs doivent être ramassés au plus tôt, dans la mesure du possible.

Pour changer ou retirer un conteneur se présenter aux ateliers municipaux zone de Coutelouche à 13h30 ou 17h15.

## DECHETTERIE du S.I.D.C.O.M

La Mennais Peslin-Trigavou

Tél 02 96 27 81 20

Lundi et samedi: de 9h à 12h et 13h30 à 18h

Mercredi-jeudi: de 13h30 à 18h

vendredi : de 9h à 12h

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Tous les deux mois : le 1er mercredi de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

S'inscrire auprès de la Mairie.

## CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Le jeudi matin, tous les 15 jours.

S'inscrire auprès de la Mairie

## PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

Tél assistante : 02 96 62 62 90

**E.D.F sécurité dépannage** : Tél 0 810 333 122

**SAUR service des Eaux – assainissement** :

Tél 02 96 85 64 00

**POLE EMPLOI** : Tél 39 49 ou [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**MISSION LOCALE** : Tél 02 96 85 32 67

Mail : [mldinan@mldinan.fr](mailto:mldinan@mldinan.fr)

**HORIZON EMPLOI** : Tél 02 96 39 07 07

Mail : [horizon.emploi@wanadoo.fr](mailto:horizon.emploi@wanadoo.fr)

**ASSURANCE MALADIE** : Tél 36 46, [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

**CAF** : Tél 0 810 25 22 10 du lundi au vendredi : 9h-16h

## AIDE A DOMICILE DU CANTON DE PLOUBALAY

1 rue Léon Pépin 22490 Pleslin-Trigavou

Tél: 02 96 27 86 77

mardi-mercredi-jeudi de 8h à 12h30 et 14h à 17h30

**SOS AMITIE** : Tél 0 142 96 26 26

[www.sos-amitie.com](http://www.sos-amitie.com)

## ASSISTANTE SOCIALE CENTRE MEDICO SOCIAL

Rue Ernest Rouxel

prendre rendez-vous au 02 96 85 81 60 à Dinan

**CLIC DU PAYS DE DINAN** : Tél 02 96 85 43 63

Mail : [clicpaysdinan@yahoo.fr](mailto:clicpaysdinan@yahoo.fr)

## PMI :

Permanences 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à Mobydouce  
Sur rendez-vous Tél 02 96 85 81 60

**SIDA INFO SERVICE** : Tél 0 800 840 800

[www.sida-info-service.org](http://www.sida-info-service.org)

**DROGUES INFO SERVICE** : Tél 0 800 00 92 92

**FIL SANTE JEUNE** : Tél 0 800 235 236

**POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE** : Tél 0800 804 001

(gratuit) Mail: [paej@stmalo.agglomeration.fr](mailto:paej@stmalo.agglomeration.fr)

**ESPACE FEMMES** : Tél 02 96 85 60 01

Mail : [espacefemmes.pays.dinan@cegetel.net](mailto:espacefemmes.pays.dinan@cegetel.net)

**ALLO ENFANCE MALTRAITEE** : Tél 119

**ENFANCE ET PARTAGE** : Tél 0 800 051 234

# Renseignements Pratiques

## MAIRIE

Rue Ernest ROUXEL  
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé mardi et samedi après-midi). Le samedi matin de 9h à 12h  
Tél 02 96 82 60 60 Fax: 02 96 27 31 75  
Mail : [mairiedeploubalay@wanadoo.fr](mailto:mairiedeploubalay@wanadoo.fr)  
Site: <http://www.ville.ploubalay.com>  
Permanence des élus le samedi de 10h à 12h

## COMMUNAUTE DE COMMUNES COTES D'EMERAUDE

Siège administratif: Centre d'affaires La Marre, Rue de la Ville Biaï, P.A du Haut Chemin à La Richardais.  
Pour toutes correspondances : CS 22825 ; 35815 Dinard cedex  
9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi  
Tél 02 23 15 13 15 Fax: 02 23 15 03 11  
E.MAIL: [accueil@cote-emeraude.fr](mailto:accueil@cote-emeraude.fr)  
Site: [www.cote-emeraude.fr](http://www.cote-emeraude.fr)

## ECOLEES

Ecole maternelle publique : Tél 02 96 27 22 31  
Blog : "Les Matern'ailes de Ploubalay"  
<http://ecolematernelleploubalay.blogspot.com>

Ecole élémentaire publique : Tél 02 96 27 27 75  
[ecole.publique.ploubalay@wanadoo.fr](mailto:ecole.publique.ploubalay@wanadoo.fr)

Ecole Saint Joseph : Tél 02 96 27 24 43  
[stjoseph.ploubalay@wanadoo.fr](mailto:stjoseph.ploubalay@wanadoo.fr)

**ACCUEIL DE LOISIRS** Tél : 02.96.27.31.43

**MULTIACCUEIL « MOBYDOUCE » 0-4 ans**  
Rue Ernest Rouxel Tél : 02 96 82 60 48

## MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél 02 96 88 60 68 Ouverture:

- Lundi de 15h30 à 18h
- Mercredi et samedi 10h-12h30 et 14h-18h
- Vendredi de 16h à 18h

[mediathequedeploubalay@orange.fr](mailto:mediathequedeploubalay@orange.fr)

## LUDOTHEQUE

En période scolaire : Hors périodes scolaires :  
Les mercredis de 14h à 17h Tous les mercredis et samedis  
1 jeudi sur 2 : de 10h à 12h30 de 10h30 à 12h30  
Tous les samedis de 10h30 à 12h30

**RESIDENCE DU PARC (EHPAD)** Tél 02 96 27 21 50

## LA POSTE

13 rue de la Poste Tél 02 96 27 20 22  
Lundi 13h45 à 16h30  
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30  
Samedi de 9h à 12h  
Départ du courrier à 15h45 et le samedi à 12h

## GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de PLOUBALAY: Tél 02 96 27 20 17  
Ouverture: mardi, jeudi, samedi de 14h à 18h  
Sinon: Brigade de MATIGNON: Tél 02 96 41 07 17

## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

3 quai d'Aiguillon lundi au jeudi : 8h30-12h et  
22130 Plancoët de 13h30-16h15 ;  
Tél 02 96 84 11 10 le vendredi 8h30-12h

## MAISON PAROISSIALE

1 rue du Général de Gaulle. Tél 02 96 27 20 44

## TAXI

Gauden Tél 02 96 27 23 18  
Cochet Tél 06 25 16 44 42

**MARCHE:** tous les vendredis de 8h à 13h

## NUMEROS D'URGENCE

15 samu	112 partout en Europe
17 gendarmerie	06.82.86.17.52 SNSM Lancieux.
18 pompiers	

## MEDECINS

Dr. Devrand-Delefosse Tél 02 96 27 20 28
1 rue du Clos Guérin
Dr. Clinquart-Maugart Tél 02 96 27 20 02
Rue de Joliet

## DENTISTES

Docteur Le Brenn Tél 02 96 83.24.97  
Docteurs Lefort et Rauline Tél 02 96 27 31 66

## VETERINAIRE

Docteurs Lhomme et Soyier Tél 02 96 27 20 42

**CENTRE ANTIPOISON** Tél 02 99 59 22 22

## AMBULANCES

Letort Tél 02 96 27 37 37  
Poidevin SARL Tél 02 96 27 25 41

## INFIRMIERS

Groupe Médical, Place du Martray. Tél 02 96 27 37 90

## PHARMACIE

12 rue du C<sup>el</sup> Pleven, Rés La Ville Martin Tél 02 96 27 27 58

## KINESITHERAPEUTES

Da Silva Amy Tél 02 96 27 23 44  
Béchet Tél 02 96 27 21 25  
Serrand- Rivière-Méheut- Bouquerel Tél 02 96 27 23 42

## ORTHOPHONISTE

Decocq Bérangère Tél 02 96 82 64 95

## ORTHOPTISTE

Bérard Sophie Tél 02 96 82 64 18

## PEDICURE-PODOLOGUE

Bertolotti Florence Tél 02 96 82 69 23

## PSYCHOLOGUE

Merdrignac Pierre-Raphaël Tél 02 96 39 68 30  
Cazaux Colette (sophrologue) Tél 06 33 95 03 86

## OSTEOPATHE (D.O)

Goltais Cécile Tél 06 79 04 32 00

## DIETETICIENNE (D.E)

Muratel Lorène Tél 02 96 41 07 86